

SECTION FRANÇAISE

*Partir c'est mourir un peu
C'est mourir à ce qu'on aime.*

—Haran Court.

La cloche du départ dont le joyeux tintement nous est familier depuis plusieurs années, rend, aujourd'hui, un son innaccoutumé à nos oreilles de collégiens. Comme sa voix est changée ! Elle semble faible, mélancolique même.

Nous voici déjà rendus au terme de notre cours classique, face à face avec le monde, ce grand livre dont on n'a lu qu'une page au sortir du collège.

Wellington, le vainqueur de Napoléon à Waterloo, visitait vers la fin de sa vie le collège où il avait été élevé, et en retrouvant les lieux bénis qui avait abrité sa jeunesse, il s'écria : "C'est ici qu' a été gagnée la bataille de Waterloo."

Sans attendre si longtemps, nous, finissants Canadiens —français de 1937, réalisons que c'est ici que se sont franchies les dernières étapes qui nous ouvrent les portes de la vie publique. Dès notre arrivée à St.-Dunstan, nous avons rencontré de part et d'autre des visages étrangers et inconnus qui sont devenus, pour nous, des figures de sympathie et d'encouragement.

En fréquentant nos confrères de langue anglaise, nous avons compris que c'est en nous aimant les uns les autres que nos esprits sauront s'unir. De notre commerce quotidien avec nos professeurs nous pouvons déduire logiquement que nous ne leurs devons pas moins qu' à nos parents; car, si nous devons à ceux-ci de vivre, c'est à ceux-là que nous devons de bien vivre.

Loin de mépriser notre infériorité numérique, nos confrères nous ont invités à remplir des charges dans toutes les organisations collégiales, et ils nous ont de plus dotés d' une section française dans leur magazine. Voilà un signe irrévocable de l'union et de la bonne-entente qui règnent entre les élèves de cette institution, quelle que soit leur langue. Il faut espérer que cette union ne fera que se renforcer dans les années futures.

Si triste que soit notre prochain départ, nous emportons cependant, imprégnés dans nos coeurs mêmes, la culture

qui nous a été donnée par cette institution, et le doux souvenir de notre agréable séjour dans ce milieu.

—Fernand Deschênes, '37.

Charité chrétienne.

Le plus grand et le plus précieux enseignement que nous prêchons notre foi est l'amour du prochain. Jusqu'à un certain point de vue il est bien suivi; des institutions ou des sociétés se forment en grand nombre de nos jours, les unes pour la protection du pauvre et de l'orphelin, les autres pour le soin du malade ou pour la surveillance de la jeunesse; des missions s'établissent et s'accroissent continuellement pour la conquête des âmes plongées dans le paganisme; enfin, le précepte de la charité chrétienne semble être observé d'une manière très satisfaisante. Toutefois, sans nier le travail accompli, il nous reste encore beaucoup à faire. Par exemple, qui n'est pas le fréquent témoin de l'abandon qui pèse sur la race noire, du mépris avec lequel la considération populaire la juge sans motifs valables et enfin des persécutions sous mille formes dont elle est la cible ?

Il semble que la couleur du peuple négro, différente de la nôtre, nous fasse oublier que ses droits et ses aspirations sont absolument les mêmes que les nôtres. En général, on exclut le négro des églises, des écoles, des théâtres; on l'évite dans la société, on le rejette des hautes fonctions publiques; on se détourne comme avec dédain lorsqu'il pénètre dans le même train que le sien; c'est le paria de la société. Souvent la justice n'est pas la même pour lui que pour le blanc. Des statistiques recueillies par le *Literary Digest* révèlent qu'aux Etats Unis, depuis 1882, des meutes populaires ont participé à plus de 51000 lynchages, dont les victimes, dans bien des cas furent, par la suite, trouvées innocentes de toute accusation. Ceux qui exercent ce mode de justice, vraie réplique de la loi du talion, ne sont jamais punis dans 99% des cas.

Faut-il parler des nombreux talents qui restent sans développement, des positions que les noirs pourraient très bien remplir et qui leurs sont refusées à cause de ce préjudice interracial sans fondement aucun dont ils subissent les conséquences !

Multiplés sont les exemples que nous pourrions citer pour démontrer la grande utilité dont ils font preuve quand

ils ont la moindre occasion de percer l'épais brouillard des sentiments populaires qui leur sont adverses.

Comment remédier à ces injustices dont les noirs sont les victimes ? Notre devoir devant cet état de choses est tout tracé dans l'enseignement divin : Aime ton prochain comme toi-même, c'est-à-dire ne regarde pas sa couleur mais les droits qu'il possède ; ne considère pas son origine mais la fin pour laquelle il a été créé.

Faisons-nous, autant que cela est possible, leurs défenseurs, abattons les préjugés à leur égard et ne nions pas leur valeur, et leur rôle tant dans la société que dans la vie privée.—Leoin Leclerc, '38.



Charity begins at home and justice next door.—

—Dickens.

